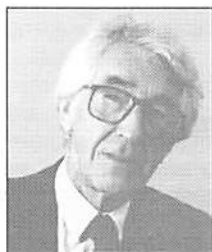


Message du président



Gérard Marotte

L'été qui nous est arrivé en retard est déjà souvenir du passé. J'espère que vous avez toutes et tous fait provision de soleil pour les prochains mois.

C'est avec regret que nous avons assisté au départ de Jeannette

Ducharme, qui en a décidé ainsi après toutes ces années de bénévolat à l'Association. Nous avons eu la chance de trouver une autre bénévole pour lui succéder dans la personne de M^{me} Louiselle Fortin, retraitée depuis mai dernier de la Caisse populaire Place Desjardins. Nous sommes convaincus qu'avec les qualifications qu'elle possède, M^{me} Louiselle sera en mesure de continuer à s'acquitter adéquatement de l'accueil et du secrétariat de l'Association avec Marcel Beauchemin. En votre nom à toutes et à tous, je lui souhaite la bienvenue à l'Association.

Ainsi que plusieurs d'entre vous le savent déjà, l'Association a profité du déjeuner matinal du 21 septembre dernier pour rendre un hommage bien mérité à Jeannette Ducharme. Vous pourrez lire un compte-rendu de cette fête dans le prochain numéro du bulletin.

Malgré la période estivale, le secrétariat a dû s'assurer que notre programme d'activités vous parvienne à l'intérieur des délais requis. Au nombre de ces activités, vous avez remarqué le « Forfait Noël d'antan », à l'Auberge Memphré, en octobre, le tournoi de golf et le brunch des 9 et 21 septembre ainsi que l'excursion à la pourvoirie de Clova, à la fin

d'août. Des rapports de ces activités paraissent ou paraîtront dans les pages de ce bulletin.

Au cours des mois de septembre, octobre et novembre, nous nous proposons de vous offrir des conférences et des séances d'information sur des sujets qui nous concernent tous. À l'assemblée générale du mois de mai, j'avais demandé aux membres présents de nous faire des suggestions. Malheureusement, le résultat n'a pas été un succès. Je vous invite de nouveau à nous faire part de vos suggestions par écrit ou par appel téléphonique.

On m'a confirmé, au Groupe Assurances générales Desjardins, qu'une réduction de 25 % de la prime de l'assurance automobile était accordée aux retraités du Mouvement et que cette réduction était en vigueur. Vous n'avez qu'à vous adresser à votre caisse populaire pour bénéficier de cet escompte en mentionnant que vous êtes retraités. J'ai, pour ma part, demandé qu'Assurances générales Desjardins confirme par écrit cette décision au Regroupement provincial des associations de retraités du Mouvement Desjardins, qui a piloté ce dossier en notre nom.

J'ai par ailleurs avisé l'Association des directeurs et directrices généraux de la province, où je siège depuis de nombreuses années à titre de représentant des directeurs et directrices retraités, que j'allais me retirer prochainement. Les administrateurs de toutes les fédérations d'associations de retraités(es) seront invités à soumettre au Regroupement provincial le nom d'un directeur retraité pour me succéder. Le Conseil d'administration du Regroupement provincial fera par la suite un choix parmi les candidatures soumises par les associations des fédérations.

Comme le Conseil d'administration de l'Association des Directeurs (trices) Généraux des Caisses Desjardins (ADGC) a mis sur pied un comité pour s'occuper du dossier de

l'assurance-vie coupée à 50 % à notre 71^{ème} anniversaire et que je siège à ce comité, je tiens à vous informer que l'ADGC appuie notre demande à la Confédération pour réviser l'importance de cette coupure. Il s'agit donc d'un dossier à suivre et nous vous tiendrons au courant de ses développements.

En terminant, je me permets de vous rappeler que notre Association n'existe pas seulement pour organiser des activités sociales, comme font de nombreux clubs de l'Âge d'Or. Je suis conscient que nos membres des secteurs éloignés ne sont pas en mesure de participer aux activités offertes à ceux de la région métropolitaine. Je rappelle cependant que le but premier de notre Association est de protéger les droits et de défendre les intérêts de ses membres. Vous conviendrez volontiers avec moi qu'à ce niveau l'Association a jusqu'à présent très bien rempli son rôle. Vous pouvez donc compter sur votre Association, mais celle-ci doit également compter sur vous.

Gérard Marotte
PRÉSIDENT

Chos du salon des bâtisseurs

Une journée en Estrie

Le 21 juin dernier, un impressionnant groupe de retraités de 111 personnes partaient sous un ciel pluvieux en direction de Magog pour une journée organisée à leur intention. L'entrain et la bonne humeur ont forcé le soleil à se mettre de la partie dès l'arrêt pour la pause-santé. Le programme proposé par l'Auberge Memphré était ambitieux et attrayant. C'est sans doute la raison pour laquelle les inscriptions ont afflué en si grand nombre. La réalisation de ce beau programme n'a déçu personne, s'il faut en croire



Journée en Estrie

les commentaires recueillis: un excellent dîner dans un bon restaurant, une croisière inoubliable de près de deux heures sur le magnifique et immense lac Memphrémagog, un succulent souper bien arrosé... Des comédiens locaux se sont chargés d'ajouter la note comique à un climat déjà fort agréable par la présentation d'une pièce typique des théâtres d'été: Urgence à Saint-Fulgence. Le retour dans le luxueux autocar après la collation de fin de soirée a mis le point final à une superbe journée. Encouragés par l'enthousiasme des participants de cette excursion, les organisateurs, Lise et Marcel Lemay, se promettent de préparer d'autres sorties du même genre. Le «Forfait Noël d'Antan 1997» des 10, 11, 12 et 13 octobre prochain à cette même superbe auberge Memphré, de Magog, réserve aux participants un inégalable congé de l'Action de grâces. La région de l'Estrie est belle en toutes saisons, mais elle semble se surpasser en automne. C'est ce que nous verrons!

Parlons pêche

À la mi-août, trois lurons retraités de la F.M.O. accompagnés de deux de leurs copains ont entrepris une excursion de pêche



de g. à d. : Guilmond Brideau, Jules Mayer, Paul Mayer, J.-Claude Valiquette, Camillien Corbeil, Patrick Larose

à la Pourvoirie Clova. Le périple s'est effectué par train Via Rail. Durant dix heures, confortablement assis, nous allions de découvertes en découvertes: Le Gardeur, Joliette, Shawinigan, Grand'Mère, Saint-Tite, Hervey. À cet endroit, après avoir laissé quelques voitures de notre train filer vers Jonquières, nous nous dirigeons vers Senneterre en passant par La Tuque, Rapide Blanc, Duplessis, Parent, etc., une liste de 43 villes et villages et presque autant d'arrêts. À chacune de ces étapes, des travailleurs forestiers, des pêcheurs comme nous, des Amérindiens, etc. y montent ou en

descendent. Nous traversons des paysages splendides ainsi que le désolant spectacle des régions dévastées par le feu. Dans plusieurs régions, le long de la voie ferrée, le sol était bleu... de bleuets.

Nous arrivons finalement le lundi soir à Clova. L'ami Gaby Nobert nous attendait à la gare. Son amabilité proverbiale nous a rendu ce séjour agréable et confortable tant pour le logement que pour la bouffe et les autres facilités qu'exige une telle excursion. Nous avons particulièrement apprécié les talents culinaires de Gaby et de Guilmond Brideau. La journée du mardi s'est déroulée au grand lac Tessier sous un beau soleil et nous sommes revenus avec suffisamment de poissons pour un excellent souper. Le lendemain, toujours par vents calmes et sous un beau soleil, nous avons attaqué un autre lac. Les poissons nous attendaient «bouches ouvertes»: nous sommes revenus avec une impressionnante brochette de dorés et de brochets dont un doré de 10 livres (28 pouces) qui s'est pris à l'hameçon de Jules Mayer, qui a dû avoir l'aide de Gaby Nobert pour le faire sauter dans la chaloupe. Ce soir-là, nous avons dégusté de succulents filets accompagnés d'un dessert aux bleuets cueillis par Jean-Claude Valiquette.

Le jeudi matin, nous prenons le chemin du retour: Adieu, air pur et tranquillité! Tous se sont promis de répéter l'aventure, à la saison prochaine.

Jules Mayer et Jean-Claude Valiquette

Le tournoi de golf annuel

Ce mardi 9 septembre restera mémorable pour tous les participants de l'édition 1997 du tournoi de golf de l'Association: un soleil splendide, le terrain de rêve du Club de Golf de Piedmont, avec son unique paysage des Laurentides, ses verts vallonneux, ses massifs de fleurs, ses pauses rafraîchissantes ici et là, à certaines étapes de ces 18 trous et un nombre records de golfeurs: 20 «foursomes» auxquels se sont ajoutées 19 autres personnes pour le souper.

Soulignons l'accueil sympathique du personnel du Club et la qualité du menu qui a clôturé cette journée, mais n'oublions pas de remercier nos généreux commanditaires au premier rang desquels il faut mentionner la Fédération à laquelle se sont jointes d'autres composantes du Mouvement: la Société de portefeuilles Desjardins, Visa Desjardins, Fiducie Desjardins, Assurance-Vie Desjardins-Laurentienne. Le Club de Golf lui-même y est allé d'un appréciable cadeau d'un «four-some» gratuit.

Félicitations à l'organisateur Pierre Brisebois et son équipe de bénévoles!

Le déjeuner annuel des membres

Chacun a déjà reçu son invitation pour cette grande rencontre annuelle à l'Hôtel du Complexe Desjardins, le mardi 21 octobre prochain. Trois points sont à retenir: retourner son coupon-réponse; se rappeler que l'invitation ne s'adresse qu'aux membres de l'Association et aviser le Salon des Bâisseurs, si l'on était empêché d'y participer, pour épargner à l'Association de payer pour une chaise vide.

Chos du secteur Est de Montréal

Une vingtaine de D.-G. retraités, avec des invités, se sont payés, le 26 août dernier, une journée formidable de golf.

Après un bon café en se racontant des «peurs», le premier départ eut lieu à 11 h au Club de golf de l'Épiphanie. Au retour, soit au 19^{ème} trou, le «placotting» n'a pas tardé. Des histoires de genoux, à marée haute, ont été contées et même mimées, après le dîner. Quelques-uns se sont même permis des chansons à répondre, qui ont égayé les participants, les serveuses et les autres membres du club présents dans la salle à manger.

Tous se sont promis de recommencer, ayant trouvé l'expérience «au boutte».

Les quatre initiateurs
Y.R.; P.J.; G.N.; M.B.

Entrevue



Madame Madeleine Charbonneau

C'est un motif des plus terre-à-terre et tout à fait pratique qui poussait cette jeune femme à venir offrir ses services à la Caisse populaire Notre-Dame-des-Neiges, en septembre 1957: jeune mariée, employée au

siège social de la Banque Canadienne Nationale, sur la Place d'Armes, au coeur du Vieux-Montréal, elle désirait se rapprocher de son foyer et ses employeurs tardaient trop, à son gré, à lui trouver un poste dans une succursale de son quartier Côte-des-Neiges.

Issue d'une famille de gens d'affaires, initiée très tôt par son père aux arcanes et aux mécanismes du commerce, dynamique, débrouillarde et possédant une bonne connaissance des opérations bancaires,

Madeleine Prévost-Charbonneau répondait justement au profil de l'employé que recherchait la Caisse en pleine expansion.

La Caisse populaire Notre-Dame-des-Neiges

Fondée neuf ans auparavant, cette coopérative d'épargne et de crédit a connu des origines modestes et héroïques, à l'instar de tant d'autres de ses semblables sur le territoire du Québec. Née dans le courant de nationalisme qu'alimentaient, durant les années quarante, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Ordre de Jacques-Cartier, la Caisse populaire Notre-Dame-des-Neiges a débuté dans l'ancien carré à légumes de la cave du presbytère paroissial. C'était au printemps de 1948. Pour les fondateurs, les perspectives n'étaient pas roses. Ils s'entendaient dire de partout que cette entreprise était vouée à l'échec; que le territoire de la paroisse étant majoritairement habité par des professionnels et des hommes d'affaires, ces derniers ne viendraient pas à une institution incapable de répondre à leurs besoins financiers: «*Vous n'aurez jamais qu'une petite caisse vivotante dont l'actif ne dépassera pas le demi-million. Le jeu n'en vaut pas la chandelle*». Même le propagandiste de l'Union régionale, l'abbé Desmarchais, s'était montré, au premier abord, très réservé: «*J'admire votre enthousiasme et je ne m'oppose pas à votre demande, répondait-il aux fondateurs. Je suis cependant forcé d'avouer qu'après avoir étudié les caractéristiques de votre milieu, mes espoirs sont plutôt maigres*».

Envers et contre les prophètes de malheur comme les avis des «sages», les pionniers réussirent à gagner la confiance d'un nombre suffisant de leurs co-paroissiens. Après un an d'activités, le nombre des sociétaires atteignait 218 et l'actif de la caisse dépassait légèrement les 100 000 \$. À la fin de la troisième année, cet actif avait doublé le cap des 300 000 \$ et le nombre des sociétaires dépassait les 700...

«*On ne s'improvise pas banquier en un tournemain*», avouait bien humblement le gérant-fondateur, le regretté Paul-Émile Saint-Laurent (décédé en 1988). L'ancien carré à légumes est devenu trop étroit: plus d'un million de dollars circulent chaque mois sous les guichets, le curé doit céder à la caisse une autre section de son sous-sol et, un peu plus tard, une autre pièce. Les recours fréquents aux conseils et aux avis des «experts» de l'Union régionale ne suffirent plus, il faut du personnel compétent, il faut songer à s'agrandir, il faut...

Devenu chanoine, l'aumônier de l'Union régionale, M. P. Desmarchais n'hésite pas à déclarer: «*De toutes les caisses que j'ai fondées, je crois que c'est la caisse Notre-Dame-des-Neiges qui a le mieux réussi à créer en*

elle et autour d'elle cet esprit de famille rêvé par le fondateur des caisses populaires.»

C'est dans un tel climat d'effervescence, de ferveur coopérative et de croissance que M^{me} Madeleine Charbonneau s'est jointe au personnel de la Caisse Notre-Dame-des-Neiges. L'actif a atteint le million et quart de dollars et le gérant a compris qu'il lui faut s'entourer de gens expérimentés. De son côté, la jeune employée a intuitivement compris qu'elle est au seuil d'une carrière intéressante. Encouragée par son mari, un comptable diplômé des H.E.C., aussi curieuse d'élargir le champ de ses connaissances que désireuse d'enrichir ses compétences, elle s'inscrit à un large éventail de cours qui étofferont, au cours des ans, la formation de base en lettres et sciences acquise chez les religieuses et à des cours en administration aux H.E.C. et à l'UQAM. En plus de profiter des sessions et des cours offerts par l'Union régionale (Fédération), elle s'inscrit à plusieurs cours du soir à l'Université de Montréal. C'est ainsi qu'elle s'initie au marketing, au droit des affaires, qu'elle se perfectionne en comptabilité, en tenue de livres, etc.

Vivre la coopération au jour le jour

Dans son nouveau milieu de travail, M^{me} Charbonneau se voit confier diverses tâches avant de se retrouver progressivement chargée de responsabilités croissantes dans le secteur du crédit. De «préposée aux prêts», elle étend son champ d'actions et devient la première titulaire, en 1972, du poste de «directrice adjointe aux prêts». Au moment de sa retraite, en 1990, elle était devenue, depuis 1986, «Directrice conseil crédit». Peu après son arrivée à la Caisse, elle mettait au point un système de perception des remboursements des prêts et plus tard, elle instaura des programmes comme ceux des prêts étudiants et du crédit commercial. Elle est particulièrement fière de ses réalisations dans ce dernier champ d'opérations. À l'exception d'un congé de trois ans qu'elle s'est accordé à la naissance de sa fille unique, elle a ainsi oeuvré plus de trente ans à cette caisse populaire qui, au début des années 1980, lors de sa fusion avec la Caisse populaire Saint-Pascal-Baylon, sa voisine, adoptait le nom plus général de Caisse populaire Côte-des-Neiges sans toutefois cesser de poursuivre sa croissance. Après l'ancien carré à légumes du presbytère, la Caisse se donna pignon sur rue, puis elle se lança dans une ambitieuse entreprise immobilière qui ne fut pas des plus heureuses, mais dont elle sut se tirer en limitant les dommages.

Au contact des pionniers qu'étaient les Paul-Émile Saint-Laurent, les Jean Huberdeault et les autres fondateurs de la caisse, la jeune employée de banque s'est rapidement

adaptée au moule de la coopération, à la volonté de privilégier le service aux dépens du profit, à la préoccupation de donner présence à la personne sur le capital, à placer la relation d'aide au premier rang des priorités. Elle avoue aujourd'hui qu'elle y a puisé d'immenses satisfactions. Elle avait secrètement rêvé, dans sa jeunesse, de s'orienter vers le service social, un idéal que de précoces responsabilités commerciales l'avaient obligée à reléguer au second plan. Voilà qu'elle se trouvait désormais en position d'exercer presque quotidiennement une relation d'aide à des sociétaires qui lui faisaient une entière confiance. On sollicitait son appui pour régler des problèmes de finances personnelles, pour équilibrer un budget familial boiteux, pour organiser une consolidation... Cette relation d'aide aurait maintes fois pu prendre des dimensions plus étendues, si M^{me} Charbonneau n'avait pris soin de la confiner dans les limites de l'épargne et du crédit.

Un tourbillon d'activités para-professionnelles

Joint à une débordante énergie et à une multitude de centres d'intérêt, ce goût de rendre service a trouvé des terrains particulièrement féconds dans un impressionnant éventail d'organismes religieux, sociaux et même politiques. Elle fait notamment partie depuis de nombreuses années du Conseil des églises de Côte-des-Neiges, une association œcuménique qui groupe sept dénominations religieuses de son quartier; active à Centraide, dans une organisation qui s'occupe des itinérants et à la Fondation des maladies du cœur, elle fut aussi conseillère, puis trésorière de la Section de Montréal de la Société des écrivains canadiens. En collaboration avec le CLSC local et des centres communautaires, elle dirige un organisme responsable de la sélection des candidats à des camps d'été pour personnes défavorisées. Militante au Parti libéral du Canada, elle a plusieurs fois été déléguée par l'organisation de son comté à des congrès nationaux. Membre de la Commission de crédit à sa Caisse populaire, elle a accepté, à la dissolution de cette dernière, de faire partie de la Commission de déontologie.

Cette liste n'est sans doute pas exhaustive; il faut cependant ajouter que depuis le décès de son mari, elle assume l'administration de leurs affaires, ce qui ne l'empêche toutefois pas de poursuivre les voyages qu'ils faisaient jadis ensemble. Elle raconte avec enthousiasme le séjour récent qu'elle a fait en Tunisie, le dépaysement de la vie dans le désert, les impressions des voyages à dos de dromadaire... Elle prépare actuellement une excursion en Israël.

La retraite n'a donc pas jeté M^{me} Madeleine Charbonneau dans le désarroi et l'inquiétude sur son emploi du temps. La satisfaction de se rendre utile à son milieu, la joie du temps consacré à sa famille et les plaisirs que lui procurent des voyages soigneusement planifiés ont avantageusement remplacé les occupations professionnelles qui l'ont absorbée durant une trentaine d'années. Souhaitons-lui la santé de poursuivre encore longtemps une aussi riche retraite, après avoir contribué à «bâtir» le Mouvement Desjardins à l'intérieur de sa caisse populaire, qui compte aujourd'hui 13 000 membres et dont l'actif dépasse les 70 millions de dollars.

L.B.

Question d'actualité

Fumez par patriotisme*

Avouons d'emblée que le tabagisme est une habitude dangereuse. Pas aussi dangereuse que la roulette russe. À ce jeu, vous avez une «chance» sur six de vous loger une balle dans la tête alors qu'un fumeur invétéré, sur une période d'une quarantaine d'années, a une chance sur quinze de développer un cancer des poumons! On admettra sans peine que c'est là un choix stupide, mais n'oublions pas que le droit de faire des choix, même stupides, est un droit humain fondamental qui n'est limité que par les torts clairement prouvés que l'on peut causer à autrui. Cette limite est d'ailleurs contestée par les partisans du libre choix à l'avortement.

Ceux qui vous contestent le libre choix de fumer et qui veulent vous l'interdire par des lois invoquent les dommages du tabac sur l'entourage du fumeur. Selon eux, ces dommages sont de deux types: vous nuisez à la santé des non-fumeurs en les obligeant à aspirer votre fumée et vous contribuez scandaleusement au déficit budgétaire des services de santé. Or, ces soi-disant dommages n'existent que dans l'imagination des apôtres de l'anti-tabagisme.

Pour ce qui est de nuire à la santé des non-fumeurs, on a tortu vicieusement les statistiques et transformé en débat hystérique ce qui aurait dû être une étude scientifique. **The Journal of the American Medical Association** (Sept. 27, 1995) publiait les résultats d'une étude faite sur 467 échantillons d'air cueillis dans vingt-cinq lieux de travail du Massachussets. On y a mesuré la concentration de la fumée par mètre cube. Les chercheurs concluent qu'un non-fumeur qui travaille avec des fumeurs durant quarante-cinq ans à raison de quarante heures par semaine, vit dans une ambiance deux fois

moins dangereuse pour sa santé que le simple fait de supporter notre société industrialisée! Dans le pire des cas, c'est à peu près comme celui qui ne fumerait qu'une seule cigarette par mois. Boire un ou deux verres de lait par jour aussi bien que cuire ses aliments dans l'huile ou se promener dans des rues polluées sont deux fois plus nocifs, sur une égale période de temps, que de respirer la fumée de ses compagnons de travail. Quant au danger du cancer des poumons, sur une même période de temps, la vie en société le réserve à un citoyen sur 500 alors que pour les non-fumeurs dans un milieu enfumé, cette proportion se réduit à un sur 490.

Au sujet des fameux coûts sociaux du tabagisme, les apôtres anti-tabac sont encore plus nébuleux, parce que, d'une part, ils ne parlent que des coûts sans tenir compte des bénéfices. Or, n'importe quel comptable sait que pour balancer ses livres, il lui faut additionner les coûts et les recettes. D'autre part, ces mêmes apôtres «oublient» de mentionner les coûts sociaux de nos autres habitudes comme le ski (qui brise des os), les mauvaises habitudes alimentaires, (qui causent le diabète, les cancers, les maladies du coeur, etc.) et les loisirs paresseux (qui enkyloset par le peu d'exercice physique). On ne demande pas aux skieurs, aux amateurs d'oeufs et jambon et aux passionnés de télévision de payer les coûts sociaux de leurs habitudes, alors que les fumeurs sont cotisés joyeusement. La personne qui fume un paquet de cigarettes par jour contribue aisément pour un mille dollars annuellement en taxes fédérales et provinciales supplémentaires. Mais ce n'est là que la pointe de l'iceberg.

Celui qui s'aviserait de mettre au compte des «coûts sociaux» le budget du ministre de la Sécurité publique, par exemple, serait rapidement rabroué. Le crime est un mal social terriblement coûteux, mais il ne faut pas oublier tous ceux qu'il fait vivre honnêtement: juges, policiers, procureurs, gardiens de la paix, etc., tous gens qui paient des impôts et des taxes et qui contribuent à l'essor de l'économie. L'industrie du tabac, en plus de faire vivre des dizaines de milliers de gens, génère des milliards de dollars en impôts et taxes. Mais il y a plus important encore, en terme de bénéfices pour la société.

Le tabac tue, mais il faut admettre que contrairement à la vitesse, il tue lentement. On dit qu'un fumeur retranche volontairement six ans de son espérance normale de vie. Les plus sévères des anti-tabagistes vont jusqu'à prétendre «vingt-deux» ans, dans le cas des septuagénaires. C'est tragique et l'on est en droit d'affirmer que les fumeurs sont irresponsables ou ce que l'on voudra, mais du point de vue des coûts sociaux du tabac, les fumeurs rendent service à la société, aussi

cruel que cela puisse paraître de l'affirmer. En choisissant d'abréger ses jours de quelques années après 65 ans, un fumeur épargne à la société des années de pension et des soins de gériatrie qu'on aurait dû lui prodiguer dans quelque établissement pour personnes âgées en perte d'autonomie, quand il aurait perdu cette autonomie.

Il y a trente ans, on comptait dix-sept payeurs de taxes pour soutenir durant quelques années un bénéficiaire de la pension de sécurité de la vieillesse. Au tournant du siècle et avec l'augmentation du taux de longévité, il n'y aura, au début du siècle prochain, que deux payeurs de taxes pour soutenir un bénéficiaire durant vingt ans! Vers l'an 2015, les braves de l'âge d'or qui continueront à fumer devraient donc être décorés de l'Ordre du Canada, pour services rendus à la communauté.

L.B.

* Extraits librement traduits d'un texte publié par le magazine **Saturday Night** (February 1997) sous la signature de George Jonas.

Bienvenue aux nouveaux membres de l'association

FAUTEUX, Nicole. Préposée, service conseil, retraitée de la C. P. Notre-Dame-de-la-Paix, Verdun et son conjoint, André FAUTEUX, à titre de membre associé.

LARRIVÉE, Jacqueline. conjointe de Paul FILTEAU, retraité de la C. E. des Policiers et Policières de la C.U.M., à titre de membre associé.

ROBIDOUX, Réal. Directeur-général de la C.P. L'Assomption et sa conjointe Micheline Bégin, à titre de membre associé.

THÉORET, Murielle. Conseillère, services financiers, retraitée de la C. P. Notre-Dame-de-Bellerive (Valleyfield).

VENDETTE, Micheline. Agente, service de convenance, retraitée de la C. P. Sainte-Thérèse (Blainville).

Décès

GAGNON, Madeleine. Retraitée de la C.P. Saint-Jean-Berchmans, décédée en juin 1997, à l'âge de 68 ans.

Nos sincères condoléances à sa famille.

Entre Nous est publié tous les trois mois au Salon des Bâisseurs, siège social de l'Association des retraités de la F.M.O. et de ses caisses affiliées, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 214, Succ. Desjardins, Montréal, Qc., H5B 1B3. Tél.: (514) 281-8755. Responsable de la publication: Léo Beaudoin. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le N° 9251064. L'Association est membre du Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins.